

RESPONSABLE UNIQUE DE SÉCURITÉ ERP TYPE M



88%



Objectifs

- Appréhender les rôles du RUS
- Appliquer les règles de sécurité incendie propres aux ERP de type M, y compris accessibilité et évacuation.
- Piloter la sécurité au quotidien : registre, contrôles périodiques, maintenance, exercices.
- Préparer une commission de sécurité, en anticipant les prescriptions et en sécurisant l'exploitation.
- Gérer les situations d'urgence pour protéger le public, le personnel et limiter les risques pour l'établissement.

Public

- Chefs d'établissements
- Responsables des services techniques
- Maîtres d'ouvrage et/ou gestionnaires désignés au service sécurité.
- Coordinateur HSQE / QSE

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est nécessaire. Cette formation peut être renouvelée chaque année afin de mettre à jour ses connaissances.

Profil du formateur

Expert en prévention incendie et ancien préventionniste, il allie une solide expérience terrain (plans, projets, coordination avec exploitants) à une parfaite maîtrise de la réglementation ERP Type M. Régulièrement formé et audité, il garantit des interventions à jour et opérationnelles.

Les + de nos formations

- + Adapté à vos spécificités. Ce programme est proposé au sein de vos locaux. Il est donc adapté aux spécificités de votre établissement. C'est la garantie d'une formation personnalisée et à visée opérationnelle immédiate.
- + Nous intervenons en France Entière
- + Nous formons depuis plus de 10 ans

Jour 1 – Rôle, responsabilités et organisation opérationnelle (7h)

Cadre réglementaire

- Direction unique et obligations légales
- Responsabilités civile et pénale du RUS
- ERP de type M : définitions, classification, seuils de capacité

Missions administratives du RUS

- Préparer et coordonner la commission de sécurité
- Tenir et exploiter le registre de sécurité
- Gestion des correspondances avec l'administration (SDIS, mairie, préfecture)
- Traçabilité et archivage des actions sécurité

Organisation et coordination de la sécurité incendie

- Structure interne et acteurs (personnel, SSIAP, direction, prestataires)
- Rôle d'information : exploitants, propriétaires, autorités
- Communication des obligations aux parties prenantes

Moyens de secours et contrôles périodiques

- SSI, équipement d'alarme, désenfumage, porte coupe-feu, extinction (extincteurs, RIA, colonnes sèches)
- Maintenance et vérifications réglementaires
- Gestion des entreprises extérieures et travaux à risques (permis de feu, consignations)

Atelier pratique : étude d'un registre de sécurité et planification annuelle des contrôles

Jour 2 – Spécificités ERP Type M et pilotage des situations critiques (7h)

Caractéristiques spécifiques Type M

- Organisation des surfaces de vente et réserves
- Circulations, issues de secours, largeur des passages
- Accessibilité PMR (portes, rampes, équipements)
- Matériaux et mobiliers autorisés (réaction au feu)

Sécurité incendie particulière

- Éclairage de sécurité, désenfumage, équipement d'alarme et porte coupe feu.
- Zones froid et fluides frigorigènes
- Stockage et contraintes opérationnelles

Atelier pratique : analyse d'un plan de magasin – contrôle des dégagements et accessibilité

Missions de contrôle et suivi

- Exercices d'évacuation périodiques : planification, organisation, retour d'expérience
- Suivi et levée des prescriptions de commission ou de contrôle technique
- Outils digitaux de suivi (registre numérique, plan d'action)

Commission de sécurité et sanctions

- Constitution du dossier, conduite de la visite
- Rôle du RUS comme interlocuteur de l'administration
- Interprétation des avis et plan d'action correctif
- Sanctions encourues en cas de non-conformité

Atelier pratique : simulation de commission de sécurité (jeu de rôle) et gestion d'écarts

Méthodes utilisées

La formation-action alterne des temps d'acquisition de connaissances et des temps de mises en pratique sur des projets réels, au plus proche de la réalité des apprenants :

Auto-évaluation en début de formation

Retour d'expériences

Apports théoriques et pratiques avec des méthodes actives

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques dans différentes situations de travail est réalisée à la fin de la formation sur la base d'exercices pratiques. Un Certificat de réalisation sera remis à la fin de la formation pour chacun des participants.

Moyens logistiques

PC + vidéoprojecteur. Salle pouvant accueillir l'ensemble des stagiaires.

Accessibilité

Pour tout besoin d'aménagements spécifiques (physique ou pédagogique) merci de prendre contact avec notre organisme

Tarif

Un diagnostic est nécessaire en amont. Toute demande fera l'objet d'un devis.

Modalités d'inscription

Pour toute inscription ou demande de devis personnalisé, contactez-nous :

☎ 02 47 88 06 29

✉ contact@cbsb-formations.fr



INTRA



**ANYTIME
ANYWHERE**



**10 PARTICIPANTS
MAXIMUM**